

Comment se débarrasser d'un cryptovirus qui revient sans arrêt ?

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

The screenshot shows a grid of service icons for 'LE NET EXPERT'. The first icon is a binary code representation of a shield. The second is a person working on a computer with the text 'EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES'. The third is a circular logo with 'RGPD CYBER' and 'LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITE'. The fourth is a laptop with the text 'SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions'. The fifth is two people at a computer with the text 'LE NET EXPERT FORMATIONS'. The sixth is a target with a cursor hitting the bullseye, with the text 'LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES'.

CryptoLocker

Your personal files are encrypted!

Your important files **encryption** produced on this computer: photos, videos, documents, etc. [Here](#) is a complete list of encrypted files, and you can personally verify this.

Encryption was produced using a **unique** public key [RSA-2048](#) generated for this computer. To decrypt files you need to obtain the **private key**.

The **single copy** of the private key, which will allow you to decrypt the files, located on a secret server on the Internet; the server will **destroy** the key after a time specified in the window. After that, **nobody and never will be able** to restore files...

To obtain the private key for this computer, which will automatically decrypt files, you need to pay **300 USD / 300 EUR** / similar amount in another currency.

Click «Next» to select the method of payment.

Any attempt to remove or damage this software will lead to the immediate destruction of the private key by server.

Private key will be destroyed on
10/18/2013
10:29 AM

Time left
71 : 57 : 51

Next >>

Comment se débarrasser d'un cryptovirus qui revient sans arrêt ?

Vous vous êtes fait piéger par un Cryptovirus ? Après un bon nettoyage de l'ordinateur, vous avez réinstallé les fichiers perdus grâce à de précieuses sauvegardes. Cependant, quelques jours ou quelques semaines plus tard, vos fichiers sont à nouveau cryptés. Que faire ?

Que ça soit à la suite des nombreux défaçages de sites Internet (piratage du site Internet et changement de la page d'accueil) dont ont été victimes des dizaines de milliers de sites Internet en 2015 ou à la suite de vagues de virus cryptant la quasi totalité des données de votre ordinateur et vous demandant de payer une rançon pour continuer à les utiliser, nous avons été surpris par les mesures prises par le ou les informaticiens.

En effet, à la suite d'échanges avec ces pompiers informatiques afin de vérifier les mesures prises à la suite de l'attaque informatique, nous avons eu, et leurs clients également, la désagréable surprise que leurs actions se restreignaient à nettoyer le ou les postes infectés et restaurer la dernière sauvegarde. En d'autres termes, excepté pour ceux profitant de cette situation pour constater que leurs systèmes de sauvegardes parfois lourdement facturés ne fonctionnait pas ou ne sauvegardait pas tout, la quasi totalité des techniciens contactés nous ont confirmé que le grand changement dans leurs procédure à la suite d'une telle attaque de pirate, consistait à renforcer la vérification des procédures de sauvegarde !!!

Vous l'aurez compris, la conséquence évidente que si l'on ne soigne pas la cause du mal et qu'on ne fait qu'atténuer les effets, le mal reviendra.

Sauf à ce que ça vous plaise de passer votre temps de restaurer des données à chaque nouvelle attaque, il est peut-être temps de changer quelque chose.

En cas d'attaque par ransomware (cryptovirus), nous vous recommandons de vous former ou d'utiliser un spécialiste pour suivre les étapes suivantes (l'ordre peut être adapté en fonction de vos priorités) :

1. Payer ? nous ne recommandons pas ça car non seulement vous favorisez le développement de ces actes en récompensant les cybercriminels, mais également rien ne vous assure que vous pourrez récupérer l'utilisation de vos fichiers et enfin, même si vous payez et que vous en avez pour votre argent, il est fort probable que le même pirate ou un autre vous piège à nouveau.
2. Constatez et recueillez les preuves ;
3. Conservez les preuves soit pour une analyse ultérieure en vue de la recherche d'un antidote, soit pour une analyse approfondie de la technique utilisée par le pirate informatique, soit pour pouvoir porter plainte (si vous avez une assurance ou pour vous protéger si votre système informatique victime contamine d'autres systèmes informatique , ce qui vous rendraient responsable) ;
4. Éventuellement, portez plainte ;
5. Nettoyez votre système informatique de toutes traces du virus ;
6. Pour éviter qu'elle se reproduise, analysez avec précision l'attaque informatique afin de trouver la faille utilisée pour pénétrer votre système informatique en vue de sa réparation;
7. Restaurez les données pour pouvoir remettre en route son système informatique le plus rapidement possible ;
8. Recherchez la faille ;
9. Corrigez la faille ;
10. Recherchez d'autres failles ;
11. Par prévention, corrigez d'autres failles et augmentez vos mesures de sécurité ;
12. Contactez éventuellement les autorités compétentes (Police, Gendarmerie, OCLCTIC, BETFI, votre CERT, le CERTA, PHAROS...) ;

Denis JACOPINI, Expert Informatique assermenté, est spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles pourra vous accompagner pour chacune de ces étapes.

Contactez-nous

Vous êtes une société d'informatique démunie devant une situation spécifique, il n'y a aucun inconvénient à vous faire aider par un spécialiste en cybercriminalité. Nous pouvons également vous accompagner.

Remarque :

Certaines de ces étapes peuvent être longues et nécessiteront un accès à distance de votre installation.

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Un outil gratuit pour analyser et nettoyer votre ordinateur



Un outil gratuit pour analyser et nettoyer votre ordinateur

Avec plus de 40.000 visiteurs uniques par an, ESET Online Scanner apparaît comme l'un des outils gratuits les plus plébiscités par les internautes soucieux de leur sécurité. Fort de ce constat, ESET améliore son scanner basé sur le moteur d'analyse ThreatSense® permettant d'analyser et nettoyer son ordinateur sans contrainte d'installation logicielle.

Conçue pour être conviviale, cette dernière version devient complètement indépendante des navigateurs Internet. De plus, l'installation est désormais possible sans les droits d'administrateur, ce qui rend l'analyse et le nettoyage des ordinateurs contenant des logiciels malveillants encore plus simples.

ESET Online Scanner améliore l'élimination des logiciels malveillants, par l'ajout de ces nouvelles fonctions :

- **Analyse des emplacements de démarrage automatique** et du secteur d'amorçage pour les menaces cachées – choix de cette option dans setup / cibles d'analyse avancées
 - **Nettoyage du registre système** – Supprime les traces des logiciels malveillants du registre système
 - **Nettoyage après analyse lors du redémarrage** – Si nécessaire, ESET Online Scanner est capable de repérer les malwares les plus persistants afin de les nettoyer après redémarrage
Pour plus d'informations sur l'outil gratuit ESET Online Scanner, contactez-nous ou rendez-vous sur <http://www.eset.com/fr/home/products/online-scanner/>

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaches** et les **piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans **votre établissement**.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
 - Expertises de systèmes de vote électronique ;
 - Formations et conférences en cybercriminalité ;
 - Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
 - Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Boîte de réception (10) – denis.jacopini@gmail.com – Gmail

52 % des entreprises ont indiqué avoir subi un rançongiciel « majeur » dans les 12 derniers mois

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer

The grid contains six logos:

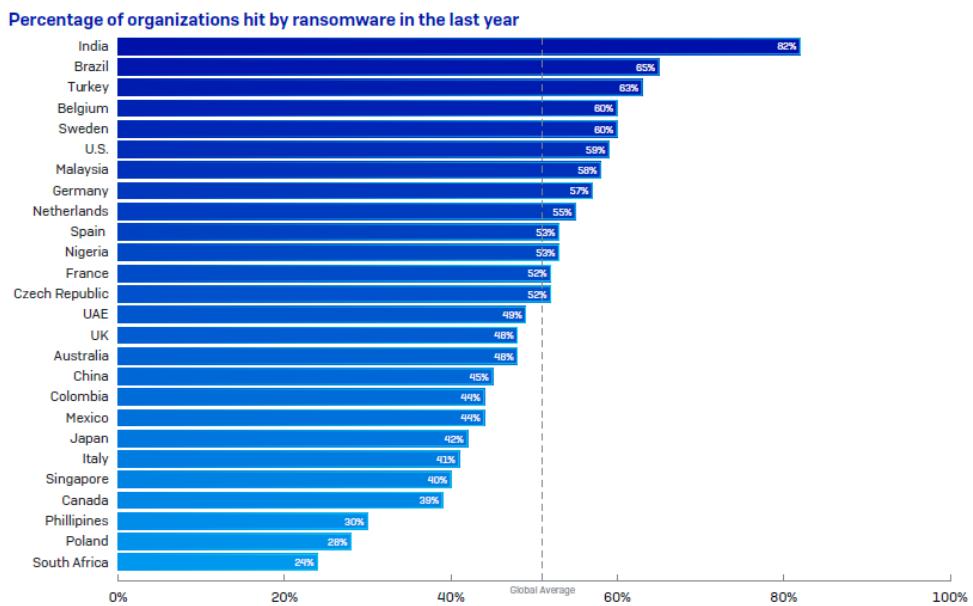
- LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES**: Shows a binary code sequence and a computer monitor.
- EXPERTISES DE SYSTEMES DE VOTES ELECTRONIQUES LE NET EXPERT .fr**: Shows a person at a computer with a ballot box icon.
- RGPD CYBER LE NET EXPERT MISES EN CONFORMITE**: Shows a European Union flag with the text "RGPD CYBER" overlaid.
- SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions LE NET EXPERT FORMATIONS**: Shows a laptop with a red "X" and a person icon.
- LE NET EXPERT FORMATIONS**: Shows a person icon inside a blue circle with a cursor pointing at it.
- LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES**: Shows a target with a red dot and a cursor pointing at it.

Denis JACOPINI vous informe

SPAM : GARE AUX ARNAQUES !

52 % des entreprises ont indiqué avoir subi un rançongiciel « majeur » dans les 12 derniers mois

En France, 52 % des entreprises ont indiqué avoir subi un rançongiciel « majeur » dans les 12 derniers mois. Elles étaient 48 % en 2019. Le coût moyen d'une attaque par rançongiciel est de 420 000 euros en dehors de la rançon exigée. Ce montant prend en compte les temps d'arrêt, la perte de chiffre d'affaires et les coûts opérationnels. En cas de paiement de la rançon, cette somme double.



LA CLÉ DE CHIFFREMENT N'EST PAS UNE SOLUTION MIRACLE

« Les entreprises se sentent parfois sous pression pour payer la rançon afin d'éviter les temps d'arrêt préjudiciables. À première vue, effectuer le paiement de la rançon semble être une manière efficace de restaurer les données, mais ce n'est qu'illusoire (...) En effet, une simple clé de chiffrement n'est pas un remède miracle et il faut souvent bien plus pour restaurer les données», a expliqué Chester Wisniewski, Principal Research Scientist chez Sophos.

En France, plus de la moitié (61%) des responsables IT interrogés déclarent avoir pu restaurer leurs données à partir de sauvegardes sans payer la rançon. Dans 2 % de cas, le paiement de la rançon n'a pas permis de restaurer les données. À l'échelle mondiale, ce chiffre s'élève à 5 % pour les organisations du secteur public.

...[lire la suite]

Commentaire de notre Expert : Denis JACOPINI

La demande de rançon est la résultante dans la quasi totalité des cas de l'ouverture d'une pièce jointe à e-mail piégé ou le clic sur un lien aboutissant sur un site Internet piégé.

Les conséquences

Il n'est plus à rappeler qu'être victime d'un ransomware entraînent un arrêt de l'outil informatique, une perte de productivité et une dégradation de la réputation auprès des clients et partenaires.

Les solutions

Nous le répéterons jamais assez, les seuls moyens d'empêcher ce type de situation sont l'utilisation d'outils de filtrage et la sensibilisation. N'hésitez pas à nous contacter pour l'organisation de sessions de sensibilisation auprès de vos équipes pour leur apprendre à détecter e-mails et sites Internet malveillants, en quasi totalité à l'origine des rançongiciels dans les systèmes informatiques.

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

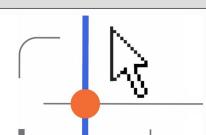
Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *Etude : Payer la rançon multiplie par deux le coût total d'un ransomware*

Alerte ! Ces 42 applications du Play Store cachent un logiciel malveillant

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer					
 LE NET EXPERT AUDITS & EXPERTISES	 LENETEXPERT .fr	 RGPD CYBER LE NET EXPERT MISSES EN CONFORMITE	 SPY DETECTION Services de détection de logiciels espions	 LE NET EXPERT FORMATIONS	 LE NET EXPERT ARNAQUES & PIRATAGES
 Denis JACOPINI vous informe		Alerte ! Ces 42 applications du Play Store cachent un logiciel malveillant			

Un malware Android a une nouvelle fois été repéré sur le Google Play Store. Les chercheurs d'ESET ont en effet trouvé la trace d'un agaçant logiciel publicitaire dans le code de 42 applications en apparence inoffensive. Pour éviter d'être repéré par Google ou par leurs victimes, le malware multiplie les astuces.

Depuis un peu plus d'un an, **un malware publicitaire baptisé Android/AdDisplay.Ashas** rôde sur le Google Play Store, rapporte Lukas Stefanko, expert en sécurité informatique chez Eset. Après enquête, les chercheurs ont repéré la présence du maliciel dans 42 applications Android. Au total, ces applications ont été téléchargées par 8 millions d'internautes....[lire la suite]

[block id="24761" title="Pied de page HAUT"]

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

[Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été](#)

[Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe](#)

[Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?](#)

[Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?](#)

[Attaques informatiques : comment les repérer ?](#)

[block id="24760" title="Pied de page BAS"]

Source : *Malware Android : ces 42 applications du Play Store cachent un logiciel malveillant – PhonAndroid.com*

Envoyé spécial sur les Cyberattaques : les braqueurs de l'ombre – 14 décembre 2017 (France 2)



**Envoyé spécial
sur les
Cyberattaques
les
braqueurs
l'ombre –
14
décembre 2017
(France 2)**

Les hold-up 2.0 par des « rançongiciels », logiciels de rançon, se multiplient : en France, une entreprise sur deux aurait déjà été piratée de cette façon. Enquête du magazine « Envoyé spécial » sur un fléau invisible en pleine explosion.

Merci à Clément Le Goff et Guillaume Beaufils pour ce beau travail d'enquête. Tout est vrai, et encore, tout n'est pas dit. Quelles conséquences avec les objets connectés, bientôt principaux cadeaux de noël, les voitures connectées, et tous les outils informatiques ou algorithmiques dont leurs usages peuvent être détournés à des fins malveillantes.

Depuis plusieurs années, Denis JACOPINI essaie par le biais de conférences ou en participant à des émissions de radio ou de TV (D8, LCI, NRJ12, Sud Radio, Sputnik...) de sensibiliser la population à ces risques afin de les aider à anticiper et éviter le plus possible ces attaques en leur apprenant à se protéger des pirates informatiques.

Avec un tel reportage, j'espère que le plus grand nombre de personnes sera sensibilisé de manière à enrayer ce phénomène incoercible.

Seul petit bémol dans ce reportage. Beaucoup auront entendu et retenu les recommandations de la police qui sont qu'il ne faut pas payer la rançon lorsqu'un pirate prend vos données en otage. Je compléterais par le fait qu'il ne faut pas payer si vous avez la possibilité d'utiliser des sauvegardes ou si les conséquences sont minimales. Par contre, si la vie d'une entreprise est en jeu et la seule chance restante (même infime) pour sauver l'entreprise est de payer la rançon, ne pas la payer risquerait bien de vous être reproché... à moins que ça soit, comme dans le reportage un coup de grâce accepté par désespoir.

Corriger le message afin de ne pas induire les entreprises en erreur me paraît indispensable.

LE NET EXPERT

- ACCOMPAGNEMENT RGPD (ÉTAT DES LIEUX → MISE EN CONFORMITÉ)
 - ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ
 - CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES
 - IDENTIFICATION DES RISQUES
 - ANALYSE DE RISQUE (PIA / DPIA)
 - MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
 - SUIVI de l'évolution de vos traitements
 - FORMATIONS / SENSIBILISATION :
 - CYBERCRIMINALITÉ
 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
 - AU RGPD
 - À LA FONCTION DE DPO
 - RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)
 - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
 - TÉLÉPHONES (récupération de Photos / SMS)
 - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
 - EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
 - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
 - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
 - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en Cybercriminalité, Recherche de preuves et en Protection des données personnelles. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mises en conformité RGPD** ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- **Formations** (et sensibilisations) à la **Cybercriminalité** (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique** ;

Les hold-up 2.0 par des « rançongiciels », logiciels de rançon, se multiplient : en France, une entreprise sur deux aurait déjà été piratée de cette façon. Enquête du magazine « Envoyé spécial » sur un fléau invisible en pleine explosion.

Depuis plusieurs années, Denis JACOPINI essaie par le biais de conférences ou en participant à des émissions de radio ou de TV (D8, LCI, NRJ12, Sud Radio, Sputnik) de sensibiliser la population à ces risques afin de les aider à anticiper et éviter ces attaques.

Merci à Clément Le Goff et Guillaume Beaufils

Avec un tel reportage, j'espère que

LE NET EXPERT

- ACCOMPAGNEMENT RGPD (ÉTAT DES LIEUX → MISE EN CONFORMITÉ)
 - ANALYSE DE VOTRE ACTIVITÉ
 - CARTOGRAPHIE DE VOS TRAITEMENTS DE DONNÉES
 - IDENTIFICATION DES RISQUES
 - ANALYSE DE RISQUE (PIA / DPIA)
 - MISE EN CONFORMITÉ RGPD de vos traitements
 - SUIVI de l'évolution de vos traitements
 - FORMATIONS / SENSIBILISATION :
 - CYBERCRIMINALITÉ
 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
 - AU RGPD
 - À LA FONCTION DE DPO
- RECHERCHE DE PREUVES (outils Gendarmerie/Police)
 - ORDINATEURS (Photos / E-mails / Fichiers)
 - TÉLÉPHONES (réécriture de Photos / SMS)
 - SYSTÈMES NUMÉRIQUES
- EXPERTISES & AUDITS (certifié ISO 27005)
 - TECHNIQUES | JUDICIAIRES | ADMINISTRATIVES
 - SÉCURITÉ INFORMATIQUE
 - SYSTÈMES DE VOTES ÉLECTRONIQUES

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Notre Expert, Denis JACOPINI, est assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- Mises en conformité RGPD ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- Formations (et sensibilisations) à la cybercriminalité (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;

De Britney Spears aux ambassades, ESET livre ses recherches sur le groupe Turla



De Britney Spears aux ambassades, ESET livre ses recherches sur le groupe Turla

Il y a quelques mois, le groupe de cybercriminels Turla utilisait le compte Instagram® de Britney Spears pour mener des campagnes de cyberespionnage. ESET® est le premier éditeur à identifier et documenter leur nouvelle backdoor, nommée Gazer, visant principalement des institutions européennes. ESET publie un document complet d'analyse.

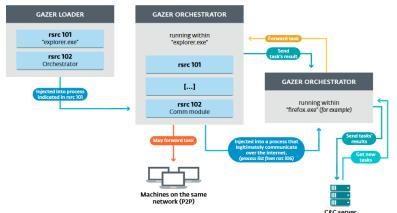
Qui est le groupe Turla

Groupe de cybercriminels menant des campagnes d'espionnage depuis plusieurs années, il cible principalement les gouvernements européens et les ambassades. Turla est connu pour mener des attaques dites de « point d'eau » (surveiller les habitudes de navigation de la victime) et des campagnes de spearphishing (e-mails infectés ciblés).

Les chercheurs d'ESET ont découvert la backdoor Gazer sur nombre d'ordinateurs à travers le monde, mais principalement en Europe. « Les techniques employées sont similaires aux précédentes campagnes menées par le groupe : une première porte dérobée s'installe par spearphishing, puis une seconde backdoor est envoyée sur le poste compromis. Il s'agit ici de Gazer », explique Jean-Ian Boutin, senior Malware Researcher chez ESET.

DéTECTER L'INDÉTECTABLE

Comme d'autres backdoors « second stage » avant elle (telles que Carbon et Kazuar), Gazer reçoit ses tâches au format chiffré à partir d'un serveur C&C. Ce dernier peut être une machine déjà infectée ou n'importe quelle autre machine en réseau. Le Groupe Turla utilise ses propres moyens de chiffrement reposant sur 3DES et RSA. L'analyse des clés RSA montre qu'elles contiennent la clé publique du serveur contrôlée par l'attaquant et une clé privée. Pour chaque échantillon analysé, ESET a découvert que les clés utilisées sont uniques et que tous les échanges avec le C&C sont chiffrés.



Architecture de la backdoor Gazer

Pour échapper à la détection et assurer sa persistance, les chercheurs ESET ont découvert que la menace utilisait un système de fichier virtuel dans le registre Windows. « Turla va très loin pour éviter d'être repéré. Le groupe supprime tout d'abord ses fichiers des systèmes compromis, puis change les chaînes et les indicateurs de compromission pour chaque version de leur backdoor. On note un certain sens de l'humour des cybercriminels qui utilisent des références à des jeux vidéo dans leur code. », poursuit Jean-Ian Boutin.

Pour plus de détails concernant la nouvelle backdoor employée par Turla, consultez WeLiveSecurity ou notre livre blanc. Nous restons à votre disposition pour plus de renseignements.

NOTRE MÉTIER :

- FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITÉ, RGPD ET DPO
- EXPERTISES TECHNIQUES / RECHERCHE DE PREUVES
- AUDITS RGPD, AUDIT SÉCURITÉ ET ANALYSE D'IMPACT
- MISE EN CONFORMITÉ RGPD / FORMATION DPO

FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITÉ, RGPD ET DPO : En groupe dans la toute la France ou individuelle dans vos locaux sous forme de conférences, ou de formations, de la sensibilisation à la maîtrise du sujet, découvrez nos formations ;

EXPERTISES TECHNIQUES : Pour prouver un dysfonctionnement, dans le but de déposer plainte ou de vous protéger d'une plainte, une expertise technique vous servira avant procès ou pour constituer votre dossier de défense ;

COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

AUDITS RGPD / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référente CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

NOS FORMATIONS : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité », « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005);
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, discours, documents, courriels, conteneurs, détournements de clientèle,...);
- Expertises de systèmes de vote électronique;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Institut national de l'INRS (INRS) 0401 0402 0403)
- Formation de C.I.L (Correspondants Informatique et Libertés);
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Contactez-nous

Réagissez à cet article

Source : Boîte de réception (570) – denis.jacopini@gmail.com – Gmail

Locky : un ransomware envoyé 23 millions de fois en 24 heures



Locky : un ransomware envoie 23 millions de fois en 24 heures

En seulement 24 heures, 23 millions de mails contenant le ransomware Locky ont été envoyés à des internautes. Heureusement, les chercheurs en sécurité sont parvenus à freiner sa course avant qu'il ne soit trop tard.

Découvert en mars 2016, Locky est à l'origine un malware capable d'envoyer de fausses factures. Alors qu'on pensait que ce malware avait quasiment disparu, ce logiciel malveillant vient de refaire surface. Selon les chercheurs en sécurité d'Appriver, il s'agit de l'une des plus vastes campagnes de malware de 2017.

Rappelons que le début de l'année a été marqué par le terrifiant malware WannaCry. Autant dire que la barre était déjà haute, mais Locky a bien failli prendre une ampleur encore plus vaste. Le 28 août dernier, en seulement 24 heures, plus de 23 millions de mails contenant le malware ont été envoyés...[lire la suite]

NOTRE MÉTIER :

- FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO
- EXPERTISES TECHNIQUES / RECHERCHE DE PREUVES
- AUDITS RGPD, AUDIT SECURITE ET ANALYSE D'IMPACT
- MISE EN CONFORMITE RGPD / FORMATION DPO

FORMATIONS EN CYBERCRIMINALITE, RGPD ET DPO : En groupe dans la toute la France ou individuelle dans vos locaux sous forme de conférences, ou de formations, de la sensibilisation à la maîtrise du sujet, découvrez nos formations ;

EXPERTISES TECHNIQUES : Pour prouver un dysfonctionnement, dans le but de déposer plainte ou de vous protéger d'une plainte, une expertise technique vous servira avant procès ou pour constituer votre dossier de défense ;

COLLECTE & RECHERCHE DE PREUVES : Nous mettons à votre disposition notre expérience en matière d'expertise technique et judiciaire ainsi que nos meilleurs équipements en vue de collecter ou rechercher des preuves dans des téléphones, ordinateurs et autres équipements numériques ;

AUDITS RGPD / AUDIT SÉCURITÉ / ANALYSE D'IMPACT : Fort de notre expérience d'une vingtaine d'années, de notre certification en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005) et des formations suivies auprès de la CNIL, nous réaliseront un état des lieux (audit) de votre installation en vue de son amélioration, d'une analyse d'impact ou de sa mise en conformité ;

MISE EN CONFORMITÉ CNIL/RGPD : Nous mettons à niveau une personne de votre établissement qui deviendra référent CNIL et nous l'assistons dans vos démarches de mise en conformité avec le RGPD (Règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel).

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

NOS FORMATIONS : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>
(Numéro formateur n°93 84 03041 84 (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle))



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Source : *Locky : un ransomware envoyé 23 millions de fois en 24 heures*

ESET attribue la cyberattaque

Petya au groupe TeleBots

Denis JACOPINI



vous informe

ESET attribue la
cyberattaque
Petya au groupe
TeleBots

Selon les experts ESET®, la cyberattaque dite « Petya » pourrait être attribuée au groupe TeleBots. Il existe des similitudes entre les nombreuses campagnes menées contre l'Ukraine, l'amélioration des outils utilisés par le cyber-groupe entre décembre 2016 et mars 2017 et la menace Diskoder.C (Petya).

« La cyberattaque de 2016 menée contre les institutions financières ainsi que le développement d'une version Linux du malware KillDisk par TeleBots, ont attiré l'attention des chercheurs ESET. En parallèle, le nombre croissant d'attaques contre les systèmes informatiques que connaît l'Ukraine nous ont fait pointer du doigt le groupe TeleBots, » déclare Anton Cherepanov, Senior malware researcher chez ESET.

Le mode opératoire du groupe TeleBots est l'utilisation systématique du malware KillDisk qui réécrit les extensions de fichiers des victimes. L'obtention d'une rançon n'est donc pas leur objectif principal, car les fichiers cibles ne sont pas chiffrés, mais réécrit. Si l'évolution du malware contient de nouvelles fonctions, comme le chiffrement ou l'ajout de leurs coordonnées, l'objectif de KillDisk n'est toujours pas de récolter de l'argent.

Entre janvier et mars 2017, TeleBots a compromis une société d'édition de logiciels en Ukraine, utilisant alors des tunnels VPN pour accéder aux réseaux internes de plusieurs institutions financières. Au cours de cette campagne, les cybercriminels ont utilisé tout un arsenal d'outils en Python, SysInternals PsExec et des logins de session Windows volés pour déployer un nouveau ransomware. Il fut détecté par ESET comme Win32/Filecoder.NKH et fut suivi par une version pour Linux, détecté comme Python/Filecoder.R.

TeleBots a ensuite lancé un nouveau malware le 18 mai 2017 : Win32/Filecoder.AESNI.C (également appelée XData). Ce ransomware s'est principalement diffusé en Ukraine via une mise à jour du logiciel financier M.E.Doc, largement utilisé en Ukraine. Selon le LiveGrid® d'ESET, le malware se déploie juste après l'exécution du logiciel, ce qui lui permet de se répandre automatiquement à l'intérieur d'un réseau compromis. Bien qu'ESET ait mis à la disposition un outil de déchiffrement pour la plateforme Windows®, cette attaque ne fut pas très médiatisée.

Le 27 juin 2017, l'épidémie de ransomwares de type Petya (Diskoder.C) ayant compromis de nombreux systèmes notamment en Ukraine, a permis de montrer la capacité du malware à remplacer le MBR par son propre code malveillant, code qui a été emprunté au ransomware Win32/Diskoder.Petya : c'est pourquoi certains chercheurs ont nommé cette menace ExPetr, PetrWrap, Petya ou NotPetya.

Cependant, contrairement au ransomware original Petya, les auteurs de Diskoder.C ont modifié le code MBR de telle sorte que la récupération de fichiers ne soit pas possible, malgré l'affichage des instructions de paiement. Une fois le malware exécuté, il tente de se propager à l'aide de l'exploit EternalBlue, en s'aidant de la backdoor DoublePulsar. Il s'agit de la même méthode utilisée par le ransomware WannaCry.

Le malware est également capable de se diffuser de la même manière que le ransomware Win32/Filecoder.AESNI.C (XData), en utilisant Mimikatz, pour obtenir des mots de passe, puis en exécutant SysInternals PsExec. En outre, les attaquants ont mis en place une troisième méthode de diffusion à l'aide d'un mécanisme WMI.

Ces trois méthodes ont été utilisées pour diffuser les ransomwares, cependant et contrairement à WannaCry, l'exploit EternalBlue utilisé par le malware Diskoder.C cible uniquement des ordinateurs ayant un adressage interne.

Lier TeleBots à cette activité permet de comprendre pourquoi les infections se sont étendues à d'autres pays que l'Ukraine. ESET a analysé les connexions VPN entre les employés, les clients et les partenaires mondiaux de l'éditeur ainsi que le système interne de messagerie et d'échange de documents. Tout cela a permis aux cybercriminels d'envoyer des messages aux victimes (spearphishing). Les pirates ayant eu accès au serveur légitime de mise à jour ont diffusé des mises à jour malveillantes automatiquement (aucune interaction avec l'utilisateur ne fut nécessaire).

« Avec une infiltration si poussée dans l'infrastructure de l'éditeur du logiciel M.E.Doc et de sa clientèle, les pirates disposaient des ressources nécessaires pour diffuser Diskoder.C. Bien qu'il y eut des dommages collatéraux, cette attaque a permis de démontrer la connaissance approfondie de leur cible par les pirates. D'autre part, l'amélioration du kit d'exploit EternalBlue le rend encore plus sophistiqué, ce à quoi devront faire face les acteurs de la cybersécurité dans les prochaines années, » conclut Anton Cherepanov.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertise de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Toutes les 4 secondes, un nouveau malware téléchargé



Denis JACOPINI

VOUS INFORME

LCI

Toutes les 4 secondes, un nouveau malware est téléchargé

Selon Check Point, les téléchargements de logiciels malveillants inconnus ont été multipliés par 9 dans les entreprises. La faute aux employés ?

Dans leur rapport de sécurité 2016, les chercheurs de Check Point ont analysé plus de 31 000 incidents cyber touchant plusieurs milliers d'entreprises dans le monde. Résultat des courses : les téléchargements de logiciels malveillants explosent dans les entreprises. L'an dernier, les téléchargements de malwares encore « inconnus » des systèmes de sécurité d'organisations ont été multipliés par 9, passant de 106 à plus de 970 téléchargements par heure, selon Check Point. En moyenne, un nouveau programme malveillant inconnu est téléchargé toutes les quatre secondes. Et les employés sont présentés comme le maillon faible dans ce domaine.

Maillon faible

Les malwares « connus » font également des dégâts (un téléchargement toutes les 81 secondes en moyenne) lorsque les systèmes sont irrégulièrement mis à jour et que les correctifs de sécurité font défaut. Une variante d'un programme malveillant peut aussi confondre un antivirus, au risque d'exposer les systèmes et réseaux d'une entreprise à l'espionnage et au vol de données...[lire la suite]

Denis Jacopini anime des **conférences et des formations** et est régulièrement invité à des **tables rondes en France et à l'étranger** pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux **CyberRisques** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Nous animons **conférences et formations** pour sensibiliser décideurs et utilisateurs **aux risques en informatique**, découvrir et comprendre les **arnaches et les piratages informatiques** pour mieux s'en protéger et se **mettre en conformité avec la CNIL** en matière de **Protection des Données Personnelles**. Nos actions peuvent être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Comment se prémunir de la cybercriminalité, ce risque sur Internet pour les particuliers et les professionnels ?



Comment se prémunir de la cybercriminalité, ce risque sur Internet pour les particuliers et les professionnels ?

